

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 127 (2006)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrôle du miel S.A.R.

Où en est-on avec le nouveau système du contrôle du miel?

Le 29 mai 2006, les contrôleurs responsables de fédération se sont réunis à Yverdon pour écouter un exposé à l'aide d'un diaporama présenté par M. William Schneeberger, Président de la FSSA sur le nouveau contrôle du miel. Plusieurs questions ont pu être éclaircies lors de cette réunion. La majorité des contrôleurs de fédération ont déjà réuni les contrôleurs de section pour leur apporter les informations reçues à Yverdon. Je les remercie pour leur engagement.

Pour cette saison apicole, nous avons procédé encore selon l'ancien régime. Celui qui a contrôlé son miel en 2004 ou 2005 avait le droit au nouveau label ; pour autant qu'il remplisse un formulaire d'inscription et s'engage à respecter le nouveau règlement FSSA.

Tous les contrôleurs de la SAR seront convoqués pour un cours de formation dans le courant du mois de janvier afin de pouvoir renseigner chaque apiculteur lors des assemblées de section. Le nouveau contrôle pourra débiter dès le printemps prochain, une fois les derniers problèmes réglés.

La commission suisse du miel s'est réunie pour sa première séance le 25 août 2006 à Berne et plusieurs réponses ont déjà été données à des questions en suspens.

Comment va fonctionner ce nouveau contrôle?

L'apiculteur doit présenter au contrôleur la feuille de contrôle personnelle. Le contrôleur, à l'aide d'une check-list, va contrôler les différents points nécessaires. Une fois le contrôle effectué, il obtient le certificat de contrôle. Des échantillons de miel seront prélevés pour analyse et envoyés au centre Agroscope Liebefeld.

Ce contrôle plus approfondi que par le passé et qui répondra aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires sera effectué tous les 4 ans. L'apiculteur n'aura plus besoin de faire venir le contrôleur une ou deux fois par année.

Bonne route pour le nouveau contrôle du miel.

**Le responsable du
contrôle du miel SAR**

Ulrich Zaugg



Vétérans SAR 2007

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives. Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres. Les responsables des sections sont invités à me remettre pour **le 20 octobre 2006**, la liste des vétérans 2007.

25 ans- entrée en 1982

40 ans- entrée en 1967

Indications indispensables: numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année prochaine.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans:

Erwin Noirat

Rue des Lilas 10, 2854 Bassecourt

APIVER

1906 Charrat

Pots à miel

**en verre nid d'abeille
avec couvercles; prix de détails**

**Par paquets, prix par palettes
sur demande, retirés à Charrat
Livrés: +10%**

250 g: 0,53 - 500 g: 0,60 - 1 kg: 0,84

**Livraison en Suisse Romande
du 29 mai au 3 juin et du
25 au 30 septembre**

**Tél. 079 408 74 36
Fax 027 744 38 31**

Offrez-vous des outils de qualité

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40

**Liteaux pour planchettes
de couverture, dès Fr. -.50**

**Clous ou vis inox pour porte-cadres et
liteaux**

Nourrisseurs LEUENBERGER

Entrées de ruches WYNA-DELUXE

Grilles Anti-Varroa* 29,7x50x0.9 cm

***dimensions sur demande**

JOHO & PARTNER

5722 Gränichen

Tél./Fax 062 842 11 77

Réponse en français 079 260 16 67

www.varroa.ch

Concours des ruchers 2006

Le concours de ruchers SAR 2006 a eu lieu dans la 2ème circonscription, Lausanne, Morge, Cossonay, Gros-de-Vaud. Deux sections n'étant pas représentées.

La composition du jury était la suivante; M. Jean-Michel Genolet, délégué de l'A.D, et Madame Viviane Pidoux déléguée de la circonscription et secrétaire du concours, accompagnaient le soussigné pour le travail du jury. Les deux visites se sont déroulées dans de bonnes conditions, programmées le 26 mai et le 30 juin.

Trois candidats, c'est peu, mais les apiculteurs rencontrés nous ont montrés de très beaux ruchers, en plus de leur exploitation, ils assument de nombreuses responsabilités dans leur section.

Le jury a accordé 3 médailles d'or, deux en première catégorie et une en deuxième catégorie.

La perfection n'existe pas, mais chacun s'efforce de travailler au mieux en accord avec la nature. Ce qui reste primordial, c'est que tout apiculteur, aussi amateur soit-il, éprouve un plaisir certain et enthousiasme sans cesse renouvelé avec ses abeilles.

Le jury a apprécié la disponibilité des candidats et l'accueil qui lui a été réservé et félicite les concurrents pour le résultat obtenu. Merci également à mes collègues du jury. Un grand merci du jury aux comités des sections et à leurs présidents, n'oublions pas le conseiller apicole, qui s'est investi pour dispenser la théorie.

Pour le jury
Le président E.Noirat

Concours des ruchers SAR

PALMARÈS 2006

1^{re} catégorie

Régina Bolomey	93 points	Médaille d'or
Alain Perrier	92 points	Médaille d'or

2^e catégorie

Pierre-André Bonzon	143 points	Médaille d'or
----------------------------	------------	---------------

Président: <i>Erwin Noirat</i>	Délégué: <i>Jean-Michel Genolet</i>	Secrétaire: <i>Viviane Pidoux</i>
-----------------------------------	--	--------------------------------------

Concours des ruchers SAR 2006

Première catégorie

M^{me} Régina Bolomey

a commencé l'apiculture en secondant son beau-père dans les différents travaux du rucher. La passion était là mais avant de pouvoir reprendre seule la conduite de ce rucher, Madame Bolomey a dû faire une désensibilisation, chose faite et réussie. Depuis 2004, elle peut dorénavant, sans crainte et avec beaucoup de bonheur, s'occuper de ses 8 colonies situées dans son jardin à Pailly. Endroit profitant du soleil tout au long de la journée, d'accès facile que bien des apiculteurs envieraient. Madame a trouvé une solution bien pratique pour transporter le matériel nécessaire et faciliter les manipulations, à découvrir sur la photo. Ruches DB, bien entretenues, cires renouvelées, reines de sélection changées régulièrement, matériel propre, travaille avec douceur. Tout le matériel de réserve est entreposé dans des locaux fonctionnels, l'extraction se fait dans la cuisine. Le jury est certain qu'au fil des années M^{me} Bolomey va acquérir une plus grande sûreté en pratique lui permettant de mieux contrôler l'évolution de ses colonies et la félicite pour ses bonnes connaissances théoriques. La société du Gros-de-Vaud peut compter sur une caissière efficace et dévouée. De plus elle a su transmettre le virus de l'apiculture à son mari qui mettra à profit sa future retraite pour seconder son épouse et certainement, agrandir le rucher.



Résultat final :

5-5-10-5-5-4-5-5-5-4-4-8-5-5-9-4-5

Total 93/100 points, obtient une médaille d'or

Concours des ruchers SAR 2006

Première catégorie

M. Alain Perrier

Apiculteur depuis 1998, possède 16 colonies DB situées en lisière de forêt sur la commune de Poliez-le-Grand. Les ruches sont bien entretenues, construction « maison » grâce à l'outillage performant en sa possession. Les cires sont renouvelées régulièrement ainsi que les reines qui proviennent de son propre élevage et fécondées en station. Les annotations se font directement sur la fiche personnelle de chaque colonie. Lors de notre première visite quelques colonies avaient une forte envie d'essaimer et elles l'ont fait ! ce qui se ressent sur la force des colonies lors de notre deuxième visite. Le jury aimerait un peu plus de douceur lors de la visite des colonies. Une petite roulotte de chantier, située à côté, lui permet d'entreposer le matériel nécessaire aux divers travaux. Un local d'extraction a été aménagé à son domicile qui aussi pour prolonger des rencontres entre apiculteurs. Son intérêt pour les abeilles a commencé lors de petits travaux d'été effectués chez M. Dépraz, depuis cette passion a bien grandi et la transmet depuis 5 ans aux jeunes de passeport vacances. De plus depuis 2003 M. Perrier officie comme inspecteur suppléant pour les districts de Moudon, d'Oron et du Gros-de-Vaud. Le jury a constaté une réelle passion pour nos avettes et espère qu'elle durera encore bien des années.



Résultat final : **5-4-10-5-5-4-5-4-5-5-5-8-5-5-9-4-4**
Total 92/100, obtient la médaille d'or

Concours des ruchers SAR 2006

Deuxième catégorie

M. Pierre-André Bonzon

Apiculteur depuis près de 40 ans, durant toutes ces années il a occupé différentes fonctions au sein de la société de Cossonay et a fonctionné pendant 30 ans comme moniteur-éleveur au sein de la SAR, depuis 1996 occupe le poste d'inspecteur cantonal vaudois. Le reste de son temps libre, il le consacre à ses 60 ruches DB réparties sur 3 sites. A Chavannes-le-Veyron, 12 colonies ont trouvé place en lisière de forêt, même situation pour les 14 colonies de Moiry. Mais ce « piqué » d'apiculture a dédié son jardin et le sous-sol de sa maison aux abeilles. 24 colonies ont trouvé place dans son jardin, ainsi qu'un rucher qui peut accueillir 18 nucléis et du matériel de réserve pour s'en occuper. Dans le sous-sol de sa maison, une partie est destinée aux colonies réservées à l'élevage, les trous de vol sont directement percés dans la façade. Le reste de la cave a été transformé en local d'extraction très bien équipé et permet d'entreposer la récolte. L'élevage de reines n'a plus de secret pour lui. Toutes ces ruches sont bien entretenues, annotations sur chaque colonie, les cires changées régulièrement, les reines aussi, évidemment. Grâce au concours, M. Bonzon s'est mis à l'informatique afin de nous présenter des comptes détaillés. Le jury remercie M. Bonzon pour son engagement pour la cause apicole et a constaté ses bonnes connaissances en pratique ce qui compense largement de petites lacunes en théorie.



Résultat final :

9-10-9-10-9-10-10-10-10-10-10-10-7-9

Total 143/150 pts, obtient une médaille d'or